



R.N.N. DU DOMAINE DE BEAUGUILLOT : Finalisation d'un ambitieux programme de travaux

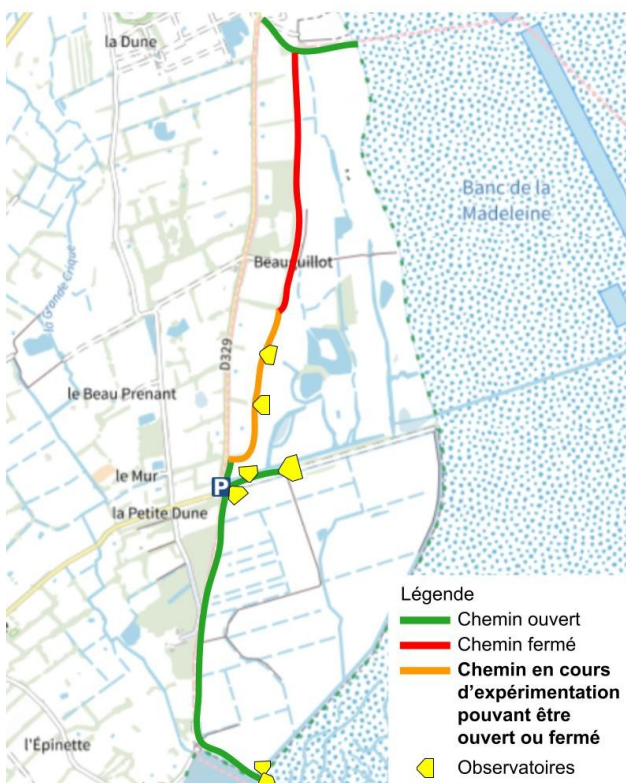
Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr
Responsable Communication

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE (R.N.N.) DU DOMAINE DE BEAUGUILLOT

Elle renferme des milieux naturels composés de vasières, de prés salés, de dunes, de mares et de prairies humides.

maritime, sont classés en Réserve naturelle, sous l'impulsion du propriétaire, Monsieur Claude Hettier de Boislambert. Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin en est le gestionnaire depuis 2014.

Ouverture des chemins



UNE RICHESSE RECONNUE

Le site est un fleuron de notre patrimoine naturel floristique et faunistique, notamment pour l'accueil des oiseaux d'eau (plus de 35 000 individus y sont régulièrement dénombrés) mais également car la seconde colonie française de phoques veaux-marins y est présente. **De nombreux visiteurs viennent pour observer et découvrir ces trésors de la R.N.N.**

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RNNDB :

- **17 janvier 1980** : classement en Réserve naturelle nationale
- **820 hectares** actuellement dont 315 ha d'extension
- Commune : **Sainte-Marie-du-Mont**
- **> 40 000 visiteurs / an**
- Les espèces recensées :
 - **345 espèces de plantes à fleurs**
 - **1 200 insectes** (dont 400 espèces de coléoptères, 22 espèces de libellules, une centaine de papillons...)
 - **216 espèces d'oiseaux**
 - **65 espèces de mollusques**
 - **30 espèces de mammifères** dont la **2^{nde} colonie française de phoques veaux-marins**
 - **13 espèces d'amphibiens et reptiles**

UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire de la réserve naturelle est liée à la propriété des « lais et relais » de mer, et à des concessions à charge d'endiguage pour la réalisation d'un domaine agricole à partir de 1842. Avec ce territoire d'exception, riche de plus de 1 700 espèces, le 17 janvier 1980, 505 hectares, comprenant ce domaine agricole et une partie du domaine



UN AMBITIEUX PROGRAMME DE TRAVAUX

Avec une surface accrue de près de 315 ha, la réserve naturelle protège de façon forte une surface totale d'environ 820 ha, dont 242 hectares de terrains appartiennent en totalité au Conservatoire du littoral et 578 ha de domaine public maritime.

Cette extension du statut de réserve naturelle au polder de Sainte-Marie-du-Mont a été actée par décret le 8 octobre 2021. De façon simultanée à cette démarche d'extension, le Parc naturel régional a initié un projet d'aménagement du site dont l'objectif est notamment d'améliorer l'accueil des 40 000 visiteurs annuels tout en prenant en compte la nécessité de respecter la quiétude des lieux. **Les travaux ont débutés en mai 2021 et se sont finalisés en 2023.**

RAPPEL DU DÉROULÉ DES TRAVAUX



Le projet d'aménagement s'élève à environ 600 K€. Ce projet a été financé par le Gouvernement français et par l'Union européenne dans le cadre du plan France Relance. Il bénéficie également de financements du Conseil départemental de la Manche, du Conservatoire du littoral et de la Fondation du Patrimoine. En tant que propriétaire de l'ensemble du domaine terrestre, le Conservatoire du littoral partage les objectifs de gestion des milieux aquatiques et d'accueil du public. Pour y parvenir, il a investi sur le domaine près de 145 000 euros depuis 2020.

Les travaux réalisés visaient deux enjeux principaux. Le premier consistait en la reconnexion d'un vaste ensemble de prairies

humides par l'arasement partiel d'un chemin et d'une digue interne et par la plantation d'un écran végétal le long des sentiers.

Le second était de développer une nouvelle politique d'accueil du public par la création d'observatoires dimensionnés et adaptés, de cheminements et de mobiliers d'accompagnement (bornes et panneaux).

Ainsi, les travaux liés aux sentiers ont été entamés en mai 2021 et se sont déroulés jusqu'en 2023 en prenant en compte les impératifs naturalistes du site. **Ils ont donc permis la réalisations de nouveaux observatoires et d'un cheminement de 5 kilomètres.** Pour des raisons de sécurité, l'accès à la Réserve naturelle nationale a été perturbé, voire momentanément suspendu pour permettre ces réalisations.

Pour en savoir plus :

- [Le décret du 8 octobre 2021](#)
- [La RNN sur le site des Réserves Naturelles de France](#)
- <https://parc-cotentin-bessin.fr/la-reserve-naturelle-nationale-du-domaine-de-beauguillot>



Contact :

Ludivine GABET | Conservatrice

> 02 33 71 56 99 | lgabet@parc-cotentin-bessin.fr

Financé par



Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

